

MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

Formation en 2 ans - Certification professionnelle niveau 7

APPRENTISSAGE | ALTERNANCE | INITIAL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un bon manager en ressources humaines doit être doté d'un grand sens du business et posséder des qualités d'entrepreneur, un des éléments clés développés dans la formation. Ce programme vous aidera à devenir un manager encore plus conscient de ses responsabilités et insiste également sur le lien des RH avec la stratégie d'entreprise et son aspect évolutif, avec une attention particulière accordée à la nouvelle dimension digitale des RH. En fin de parcours et grâce à votre professionnalisation par l'alternance, vous serez à même de mettre en œuvre une politique RH en adéquation avec la politique générale de votre entreprise.



DÉBOUCHÉS

Responsable des
Ressources Humaines

Responsable recrutement

Chargé.e de missions RH

Responsable d'agence d'emploi

Responsable des
Relations Sociales

MISSIONS EN ENTREPRISE

- Participer à la politique générale d'entreprise en apportant son expertise RH et en développant la RSE
- Garantir le respect de la législation du travail, anticiper l'évolution des réglementations et prévenir des risques psycho-sociaux et de santé/sécurité au travail.
- Coordonner et contrôler la gestion sociale et administrative du personnel
- Manager la performance sociale de l'entreprise et développer les compétences managériales du personnel

VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

- ✓ **En contrat d'apprentissage** (2 ans après un Bac+3 validé, 1 an après un Bac+4 validé)
- ✓ **En contrat de professionnalisation** (2 ans après un Bac+3 validé, 1 an après un Bac+4 validé)
- ✓ **Après un parcours de formation** sous statut d'étudiant (2 ans après un Bac+3 validé, 1 an après un Bac+4 validé)
- ✓ **Après un parcours de formation continue**
- ✓ **Par VAE**, Validation des Acquis de l'Expérience



COMPÉTENCES & ACTIVITÉS

4 BLOCS DE COMPÉTENCES

- BLOC 1** Développement des politiques sociales
- BLOC 2** Coordination de l'administration du personnel et de la digitalisation des processus RH
- BLOC 3** Organisation de la communication des Ressources Humaines
- BLOC 4** Gestion des relations sociales et juridiques



POINTS CLÉS DU PROGRAMME

1^{ÈRE} ANNÉE (BLOCS 1 & 3)

- Gestion des compétences et des carrières
- Politique de recrutement
- Intégration des salariés / Onboarding
- Mobilité professionnelle (interne, internationale, expatriation)
- Politique inclusive & handicap
- Ingénierie et pilotage de la formation
- Santé et Sécurité au travail
- Anglais : Career management
- Stratégie de communication
- Culture d'entreprise et RSE
- Marketing Rh et Marque Employeur
- Communication interne et système d'information
- Communication digitale
- Stratégie et management de l'innovation
- Conduite du changement
- Sociologie des organisations
- Posture managériale et leadership
- Anglais : communication strategy

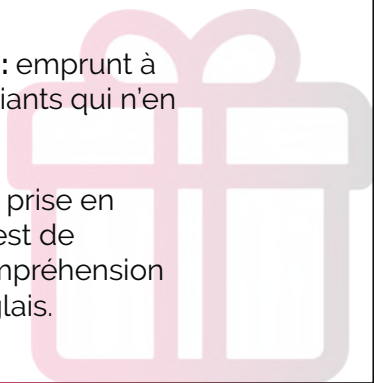
2^{ÈME} ANNÉE (BLOCS 2 & 4)

- RGPD et loi « Informatique et libertés »
- Management des Données
- Management des processus et de la performance RH
- Gestion administrative du personnel
- Salaire et paie
- Gestion du handicap
- Pilotage du bilan Social
- Anglais : HR Management framework
- Psychologie sociale
- Outils de gestion RH et tableaux de bords
- Pilotage des indicateurs et budgets sociaux
- CSE et communication sociale
- Négociation collective
- Contentieux social et gestion prud'homale
- Ressources législatives et réglementaires
- Veille juridique et actualité RH
- Anglais : HR innovations

L'ESCCOT OFFRE LE KIT PRO !

Ordinateur portable : emprunt à l'année pour les étudiants qui n'en possèdent pas.

Certification TOEIC : prise en charge des frais du test de compétences de compréhension écrite et orale en anglais.



LES + DE L'ESCCOT

- ✓ Formateurs et intervenants professionnels dans leur domaine d'activité
- ✓ Séminaires et ateliers professionnels
- ✓ Ateliers prise de parole et animation de réunion
- ✓ Job Dating, Remise des diplômes, Intégrations, Gala de fin d'année...

ORGANISATION DE LA FORMATION

Organisation de l'année (sous réserve de modification) - de septembre à juillet (rythme alterné cours/entreprise)

EN ALTERNANCE

(contrat d'apprentissage & contrat de professionnalisation)

**1 semaine en formation /
2 à 3 semaines en entreprise**

EN INITIAL

(entre 16 et 24 semaines de stage obligatoire en rythme alterné)

**1 semaine en formation /
2 à 3 semaines en entreprise**

PAR BLOCS DE COMPÉTENCES

(possibilité de valider un ou plusieurs blocs)

ou **PAR VAE**

Positionnement individuel avec nos conseillers et l'organisme certificateur



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Étude de cas de fin de bloc
- Évaluations écrites et orales menées en cours de fin de module
- Rapport de compétences
- Mémoire professionnel

Tous les détails : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36411/>

VALIDATION DU DIPLÔME

Certification Professionnelle « Manager des Ressources Humaines » de Niveau 7 publiée au Journal Officiel du 3 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans sur décision de France Compétences, avec effet au 25 avril 2022, jusqu'au 25 avril 2025- sous l'autorité et délivré par Ascencia Business School.

Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinatoire de ces modalités d'accès.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36411/>





FORMATION
BAC+4/5

MASTÈRE MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

PRÉREQUIS pour suivre la certification

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 ou certification professionnelle de niveau 6 dans le domaine des ressources humaines, la gestion, le droit ou le management
- Personne justifiant d'un niveau 6 et de 2 années d'expérience professionnelle dans des responsabilités managériales de ressources humaines (après avis favorable de la commission pédagogique)
- Pour la VAE : 1 an d'expérience minimum en rapport direct avec la certification visée et un avis favorable au livret de recevabilité

STATUTS POSSIBLES

- **Alternance** : parcours de formation de 2 ans en alternance, en contrat de professionnalisation ou en apprentissage
- **Initial** : parcours de formation de 2 ans en rythme alterné en convention de stage (stage obligatoire de 16 à 24 semaines en entreprise par année).
- **Parcours mixte** : Possibilité de faire la 1^{ère} année en initial (stage obligatoire) et de poursuivre en alternance en 2^{ème} année (en contrat de professionnalisation ou en apprentissage).
- **Stagiaire de la formation professionnelle** : parcours de formation de 2 ans en rythme alterné en convention de stage (stage obligatoire de 16 à 24 semaines par année) pour les demandeurs d'emploi

DURÉE & RYTHME de formation

- **Alternance** : 1 semaine de cours / 2 à 3 semaines en entreprise.
- **Initial** : 4 à 6 mois de stage obligatoire, en rythme alterné, 1 semaine de cours / 2 à 3 semaines en entreprise.

TARIFS de la formation

- En contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation, la formation est financée par l'OPCO en fonction de l'entreprise, donc gratuit pour l'apprenant.
- **VAE sans accompagnement** : 500-900 euros
- **VAE avec accompagnement** : 2100 - 3000 euros
- **Sous statut étudiant et demandeurs d'emploi** :
5 150 euros 1^{ère} année (Bac+4)
5 450 euros 2^{ème} année (Bac+5)
Pour les demandeurs d'emploi : possibilité d'utiliser son CPF et d'avoir un financement par la région Bretagne sous conditions.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel
- Un nombre d'heures en E-learning
- Plateforme E-learning: ESCCOT LINK
- Jeux de rôles, training game, dossiers professionnels
- Séminaires professionnels
- Accès à des mises à niveau

LES CHIFFRES de performance 2023

- Taux de satisfaction moyen des candidats sur l'accompagnement de l'ESCCOT : 95%
- Taux de satisfaction moyen des étudiants (accueil et intégration / outils collaboratifs) : 86%

ACCESSIBILITÉ aux personnes handicapées

- Locaux accessibles et places de parking dédiées
- Accompagnement personnalisé (aménagement du poste de travail, des examens, aides financières à l'achat de matériel avec l'Agefiph,...)

Référent handicap : **M. Ludovic HAPDEY** - Lhapdey@groupe-esccot.fr

CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences. Un certificat de compétences est délivré pour la validation de chaque bloc. L'attribution de la certification professionnelle est validée si les 4 blocs de compétences sont validés. En cas de réussite partielle, les Blocs de compétences validés sont acquis à vie. Validation des blocs non obtenus : Le candidat pourra repasser un grand oral en fonction de la période et des sessions.

Numéro RNCP : RNCP36411

CONTACTS & INSCRIPTION

Groupe ESCCOT

11, rue des Charmilles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ

02 99 83 44 83

contact@groupe-esccot.fr

www.groupe-esccot.fr

@groupe_esccot

#ESCCOT



Je candidate
en ligne

